

## La mise en spectacle d'un sport olympique: le canoë de slalom

Antoine Marsac

Post-doctorant en sociologie du sport,

Université d'Artois

Faculté des Sport et de l'Education Physique

### Résumé

Cet article repose sur l'analyse historique des conditions d'émergence du spectacle en canoë de slalom. Il étudie les relations entre le canoë de slalom et le processus d'urbanisation. Bien que l'activité originelle se pratique sur les rivières, ce sport s'est diffusé des torrents aux rivières artificielles. Le canoë de slalom en eau vive est une discipline olympique depuis 1972. On peut émettre l'hypothèse d'un développement urbain accompagnant la diffusion de la pratique en un véritable spectacle. L'étude historique des Jeux Olympiques montre que les athlètes préfèrent les aménagements aux sites naturels. Aujourd'hui, ces Stades d'eau vive sont situés dans les grandes villes. Le canoë demeure un sport de nature, même s'il se développe désormais en milieu urbain.

**Mots-clés :** Canoë, histoire, nature, Jeux olympiques, spectacle, villes, torrents.

### Abstract

This article is based on historical analysis of the conditions of emergence of the spectacle in canoe slalom. It studies the relations between slalom canoeing and urbanization process. Although the original activity was practised on rivers, this sport took place from torrents to artificial areas. Wild water slalom has been an Olympic discipline since 1972. We can emit the hypothesis of an urban development accompanying the distribution of the practice as a spectacle. The historic study of the Olympic Games shows that athletes prefer artificial sites to natural ones. Nowadays Wild water Stadiums are situated in big cities. Canoeing remains an outdoor sport, even if it develops in urban areas.

**Keys-words:** Canoe, history, nature, Olympic games, spectacle, cities, torrents.

Les récents Jeux Olympiques (J.O) de Pékin, en 2008, ont été le théâtre de la mise en avant médiatique des pratiques de canoë-kayak. Depuis trois olympiades, les épreuves de slalom se déroulent dans des Stades d'eau vive adaptés au spectacle planétaire (Vigarello, 2002). Il s'agit de sites aménagés spécifiquement pour naviguer et s'initier au kayak (Marsac, 2008). L'une des premières questions que l'on peut se poser lorsqu'on étudie les sports de

nature est de savoir si ces activités constituent des spectacles (Jarvie, 2006; Rogers, 2006). Pour y répondre, il convient ici de revenir sur les faits marquants qui ont jalonné l'histoire de ce sport. Les sciences sociales sont sollicitées pour éclairer cette question de la sportivisation de l'activité. La référence à des faits historiques se justifie dans le déploiement de processus qui pèsent sur les transformations des sites de pratiques. Les archives du Canoë Club de France (C.C.F) et la revue *la Rivière*, organe de diffusion du club français) ont été complétées par trente entretiens semi-directifs. La spectacularisation de l'activité est liée à la sportivisation des modalités et des conditions de pratique, en slalom, discipline olympique. A l'origine, le slalom constitue une modalité de pratique du canoë qui se déroule sur un rapide de la rivière. Pour utiliser au mieux les courants créés par l'eau vive, une technicité de pagaie est de rigueur. Des piquets sont suspendus au-dessus de l'eau pour accentuer les difficultés techniques du torrent. Si pour les kayakistes, naviguer en eau vive, c'est évoluer dans des espaces naturels, des sites artificiels ont été conçus sur les cinq continents<sup>1</sup>.

Mais comment le slalom, exercice technique destiné à perfectionner le maniement du canoë s'est-il métamorphosé pour devenir une compétition institutionnalisée inscrite au programme des Jeux Olympiques ? Cette contribution donne à voir les facettes d'un sport et de sa mise en spectacle, en étudiant les relations des kayakistes citadins avec les espaces dédiés aux sportifs. La compétition de slalom reste marquée par les aménagements de sites artificiels. André Lapierre revient sur l'émergence des propriétés des modalités de pratiques et notamment du slalom, la discipline la plus reconnue en eau vive. Il montre que cette pratique "promeut l'artificialité" (Lapierre, 1994, 36). Dans la majorité des cas, les manifestations sportives se déroulent dans un espace "semi-naturel", se calquant sur les descentes de torrent. Le goût pour la nature s'enracine dans l'essence des sports de pleine nature. En étudiant spécifiquement le canoë-kayak, Michel Bouet montrait que ces sports se fondaient sur un

---

<sup>1</sup> Dans les villes de Charlotte, Prague, Bratislava, Nancy, Metz, Rennes, Ausgburg, Foz d'Iguaçu, Cergy.

“affrontement avec la nature” (Bouet, 1969, 9). Or lorsqu’on examine l’histoire du slalom, on s’aperçoit que des tentatives pour réduire l’incertitude du milieu sont présentes par le fait de maîtriser les débits et cela pour deux raisons. D’une part, il y a le souci de maintenir un niveau de compétition équivalent pour chaque concurrent (Elias et Dunning, 1994, 78).

D’autre part, les kayakistes ont cherché à modeler leurs parcours à leur façon. Avec les barrages en milieu urbain, utilisés dès le début des années cinquante, ils ont pu, dans de nombreux cas, réguler leur espace de pratique (Endicott, 1986, 13). Ces aspects sont à prendre en compte pour mesurer l’urbanisation des pratiques de pleine nature car ils fournissent un premier niveau d’explication. En effet, le slalom en se déroulant dans des espaces non assignés à la compétition sportive (rivière, courants à l’aval des barrages) n’entre pas dans les mêmes dimensions du spectacle sportif que des sports (football, tennis), fondés sur un enracinement ancien dans le tissu urbain (Augustin, Bourdeau et Ravenel, 2008, 11).

Or dans la majorité des cas, le slalom se déroule dans un espace spécifique proche d’un milieu domestiqué (écluses, anciennes friches industrielles...). L’activité cristallise ces enjeux d’aménagements propres au spectacle sportif. Ainsi, des parties de rivières des endroits où un fleuve est dévié sont aménagées pour la pratique dans les grandes villes. Des Stades d’eau vive se construisent, devenant des sites artificiels adaptés aux manifestations sportives. Pour traiter le thème de l’eau vive, revenons sur les débuts de l’expression et de son usage dans les formes de pratiques compétitives, à la fin de la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle jusqu’à nos jours. Les sports de nature englobent ces pratiques sportives qui ont été définies par Bouet comme toute activité une “ lutte individuelle avec les éléments naturels “ (Bouet, 1968 , 118). En étudiant spécifiquement le canoë-kayak comme étude de cas, Bouet montre combien ce sport se fonde sur une “ lutte solitaire avec la nature ” (Bouet, 1968, 120).

Mais que recouvre la notion d’eau vive ? En le définissant, on en révèle la nature, levant ainsi toute ambiguïté de sens. Dans les espaces de pratiques étudiés, les kayakistes

évoluent sur un élément naturel. Il s'agit ici, d'un élément physique qui est une portion d'eau mise en mouvement sous l'effet de la pesanteur. L'eau vive est également une construction qui désigne des sites dans lesquels le courant est propice à une navigation en kayak. Dans son ouvrage, Bill Mattos, définit l'eau vive comme "toute eau, généralement de rivière, qui comporte des rapides avec des zones d'écoulement fulgurant, où la forme du lit de la rivière provoque des vagues et des courants chaotiques et imprévisibles" (Mattos, 2004, 9). La descente de rivière, le slalom entre les mouvements d'eau d'un torrent, la traversée de courant en aval d'un barrage, la réalisation de figure dans une vague, constituent des manières de naviguer en canoë-kayak. Toutes ces pratiques sont réunies autour des termes "eaux vives" (courants, rochers). L'expression "eau vive", employée également au singulier désigne une construction sociale qui rassemble les adeptes de la rivière de l'origine jusqu'à aujourd'hui.

Avec ce développement du canoë, on peut s'interroger sur l'origine de cette expression. Les appellations, " Wild water " en Anglais désignent l'eau vive comme des eaux sauvages. L'expression est envisagée comme une construction sociale des représentations urbaines des cours d'eau par la culture anglo-saxonne qui instaure une dichotomie entre "l'artificiel" et le "sauvage". L'expression "eau vive" renvoie à une opposition entre "eau morte" et "eau vivante" s'imposant comme "création naturelle". L'objectif de ce travail est de montrer comment une activité se déroulant à l'origine dans un milieu naturel va changer de sens, à mesure que l'espace de pratiques évolue vers la ville. Les Jeux Olympiques modernes imposent un modèle de spectacle reposant sur la visibilité médiatique (Augustin et Gillon, 2004). Mais comment un sport individuel pratiqué à l'origine dans un milieu naturel, se donne-t-il à voir au public et s'implante-t-il en ville ? Quelle est l'influence de l'inscription de cette discipline au programme olympique sur la spectacularisation de pratiques de slalom ?

Il s'agira d'abord de relater les faits qui président à l'avènement du slalom. Puis, nous analyserons comment le canoë est entré dans le domaine du spectacle. Enfin, nous montrerons que ce développement du slalom est d'abord lié au phénomène d'urbanisation des pratiques.

### **1) Le canoë : sport de nature et olympisme**

Dès son origine, le slalom est une méthode d'entraînement destinée à reproduire la complexité informationnelle de la rivière. Dès les premières compétitions, des tronçons régulés s'apparentent à un lieu de compétition permanent. L'aménagement de bassins de slalom en milieu urbain a converti cet exercice en discipline de compétition. Les infrastructures sont adaptées pour le spectacle. Cette démarche a trouvé son aboutissement dans la construction de rivières artificielles en ville. Cela pose la question de l'évolution du spectacle puisque l'inscription du slalom dans l'olympisme a accru sa visibilité urbaine. Il s'agit d'étudier des manières de naviguer sur les cours d'eau allant de l'exploration des rivières au fait d'occuper les bassins de slalom, les sites sportifs. Ce texte aborde la navigation en eau vive à travers la naissance de ce que l'on appelle l'étude des rivières. Elle s'écarte d'une prise de position partisane pour une pratique ou une institution. Cette mise à distance des idéologies consiste à rechercher les fondements institutionnels permettant de comprendre dans quel contexte cette activité a pu émerger. Étudier la genèse des pratiques d'eau vive suppose de revenir sur les conditions de pratiques initiales avant la seconde guerre mondiale.

#### **1.1 Des modalités de pratique liées au milieu naturel**

Cette sous-partie repose sur l'analyse historique des débuts de la pratique en eau vive. Cette approche aide à comprendre l'évolution des espaces sportifs dédiés aux Jeux Olympiques modernes. A l'origine, les pagayeurs naviguent sur des cours d'eau naturels et isolés. On se demande dans quelles conditions l'intérêt des canoéistes pour les rivières

mouvementées se constitue comme prémisses de la compétition. Alors qu'une humeur anti-sportive caractérise des sections du Canoë Club, l'écriture de récit de croisière vante la "fortification des corps" par le pagayage et la découverte de sites<sup>2</sup>. Les médecins en surreprésentation dans le champ, attribuent des vertus à la navigation en rivière. Ce qualificatif est indissociable de la relation à la nature comme le montre ce pratiquant en 1939:

le sport avive en nous le sentiment de la nature. Il semble fait pour nous ramener en elle. Rares cependant sont les sports qui, par leur activité particulièrement énergétique ne nous masquent pas la nature plus qu'ils ne nous la révèlent (Gaubert, 1950).

Les canoéistes d'Avant-Guerre opposent une nature génératrice de pratiques cultivées comme en alpinisme aux sports qui "masquent la nature" (boxe, football). De ce fait, envisageons l'étude du processus de "sportivisation" du canoë puis en kayak. Ce changement apparaît lors de la seconde Guerre mondiale et succède à l'exploration des rivières par le tourisme sportif en eau vive. Des sociétés savantes se réunissent autour de l'engouement pour la nature. À l'intérêt sportif s'ajoute un élan en faveur de l'étude minutieuse et détaillée des cours d'eau. Elle aboutit à l'édition de guides<sup>3</sup> valorisant les parcours naturels. Mais les sites d'eau vive n'apparaissent pas encore comme des espaces sportifs pour les pagayeurs car la rivière cristallise les peurs ancestrales depuis l'Antiquité.

Avant guerre, le canoë sportif naît de cette relation entre l'évolution du pratiquant dans un milieu naturel d'abord hostile et la réalisation du trajet qu'il envisage. Le canoéiste se limite davantage à une partie d'un cours d'eau. En effet, la descente d'une rivière n'est plus effectuée en intégralité, mais se borne à l'un des tronçons les plus intéressants en termes de puissance et de rapidité du courant. On recherche le contact avec la rivière dans la mesure où la descente procure des sensations, façonnant le corps du citoyen (Marsac, 2008b, 78). Celui-ci retrouverait, le temps d'une croisière, la proximité avec les éléments naturels dont il serait

---

<sup>2</sup> Voir à ce sujet, les très nombreux articles parus dans le *Bulletin du Canoë Club*, « ancêtre de la revue, *la Rivière* qui fait état de vertus régénératrices.

<sup>3</sup> *Guides des canoéistes sur les rivières de France*, Paris : Susse.

coupé dans son quotidien urbain. Les premiers championnats de France de rivière sportive ont lieu en 1955. Des compétitions sur les torrents alpestres consacrent les hauts lieux du canoë.

En s'appuyant sur le concept de "modalités de pratique" développé dans le domaine de la sociologie du sport par Pociello (1981), on comprend l'influence de la compétition sur l'activité des kayakistes. Les compétiteurs participent à la renommée des parcours d'eau vive. Les critères deviennent des épreuves se répétant chaque année (Lapierre, 1994, 24). Ces courses s'apparentent à un spectacle pour le public qui n'a guère l'opportunité de voir ces embarcations au quotidien. Elles s'installent peu à peu comme de véritables rendez-vous pour les canoéistes chevronnés. Ces critères constituent une occasion de se confronter le matériel (Marsac, 2008a, 45). En effet, les sites d'eau vive sont investis selon les règlements d'une épreuve chronométrée. Celui qui descend le plus vite la rivière est consacré vainqueur<sup>4</sup>.

Cependant, la compétition prestigieuse demeure le slalom qui, bien qu'émergeant après les premiers critères, se développe davantage. Cette modalité nécessite des techniques précises, dans un espace modelé où le débit de la rivière est contrôlé. Si les valeurs sportives sont présentes au début de l'activité, leur diffusion se perçoit au moment où l'hégémonie des clubs nautiques s'estompe au profit d'une organisation officiant sous la tutelle de l'Etat. La Fédération française de canoë (F.F.C) est créée en 1932 à Paris (Lapierre, 1994 : 25). Cette institution encouragera toujours le spectacle du slalom depuis sa fondation.

## **1.2 L'émergence du slalom en canoë**

La seconde moitié du XXe siècle est marquée par la spécialisation des sites de canoë-kayak (Mao et Jean Corneloup 2006). Comment passe-t-on de cette libre évolution dans la rivière à la construction d'équipements artificiels dédiés aux activités ludo-sportives ?

---

<sup>4</sup> Au terme d'une course « contre-la-montre », c'est-à-dire de concurrents partant chaque minute sur la rivière.

Pour rendre compte des spécificités de l'activité, il faut revenir sur l'émergence des premières compétitions en eau vive. Le slalom est né à Genève peu avant la seconde Guerre mondiale. Ainsi, il y a une poussée de sportivisation quand le slalom est créé en 1934, en Suisse car il s'agit de l'autonomisation d'une pratique qui s'impose en marge de la "descente de rivière". Dès les années trente, les pratiquants parlent de "bassin de slalom" et une rupture s'opère avec la tradition d'itinérance des kayakistes en rivière. La concentration des pratiquants dans un lieu unique explique cette volonté des kayakistes de slalom, longtemps restés dans l'anonymat, de se tourner progressivement vers la ville. En 1938, le Baron Pierre de Coubertin (1938, 37) rappelle dans *Pédagogie sportive* que "le nautisme, c'est le sport pour le sport, l'effort gratuit... l'idéal olympique" (amateurisme au sens noble). Au-delà de cette philosophie du sport, comment se constitue la pratique elle-même de la F.F.C.?

Paradoxalement, la seconde guerre mondiale ne marque pas l'arrêt de la pratique. Au contraire, cette période est synonyme de progression de l'activité. En effet, la revue *La rivière*, fait état de participations à des compétitions pendant les années d'occupation. Des victoires françaises y sont même mentionnées ! A cette période, le slalom est opposé dans les discours à la course en rivière : "le slalom est utile au perfectionnement technique de chaque pagayeur alors que le critérium est une ânerie, le sportif a le nez rivé sur la pointe de son embarcation et gâche ainsi le plaisir d'une descente"<sup>5</sup>. À la technicité du slalom s'oppose l'exploration touristique. La sécurité en compétition d'eau vive apparaît concomitante de l'allégement du matériel. Les canoës sont moins fragiles et plus protecteurs. La construction plastique apparaît en 1954 aux championnats du Monde de slalom. Cette fabrication d'embarcations n'exclue cependant pas la vigilance des pratiquants (Marsac, 2008, 307).

En premier lieu, il faut relier la pratique aux "espaces sportifs de nature". En France, "les premiers sites, apparaissent près des moulins, à proximité d'agglomérations de moyenne

---

<sup>5</sup> Extrait de la revue *La Rivière*, n°37, 1943.

importance (Louviers, Créteil, Apremont-sur-Allier près de Nevers ou de Trillbardou en Seine et Marne)” (Baudou, 1985, 321). Tous sont installés à l’aval des retenues. Le courant évacué des barrages reproduit, pour une part, les mouvements d’eau des rivières. L’eau vive qui s’y crée permet de réaliser les figures techniques que l’on rencontre sur les torrents alpestres. Le règlement du slalom naît du compromis entre exécution précise des manœuvres et temps de parcours chronométré. Pour les tenants des critères ou les défenseurs de la navigation en haute-rivière au C.C.F, le slalom est une hérésie: “on ne recommence pas un rapide !”<sup>6</sup>.

Pour les partisans de cette méthode, il y a la volonté d’organiser les compétitions dans un environnement stable. Les rivières sont donc délaissées au profit des barrages qui offrent la possibilité de réguler les débits. Cela permet de se rapprocher d’un espace de compétition normé consacrant la sportivisation de l’activité. L’égalité entre concurrents est une condition sine qua none pour dresser la pratique au rang de discipline olympique. Les kayakistes avaient auparavant comme lieu d’évolution ces portions d’eau vive de la rivière, les courants à l’aval des barrages. Dans ce cas, ils équipaient de portes les rapides de la rivière pouvant être aménagés pour le spectacle. Le slalom se déroule sur des aménagements, dès les années 1940. Lors d’un entretien mené avec Hervé Madoré, ancien Directeur Technique National de la Fédération Française de Canoë-kayak, les questions posées portaient sur l’origine géographique des premiers slaloms: “ En fait, il faut savoir que la pratique en milieu artificiel remonte aux années 1935-36 (en Suisse et en Autriche) où l’on trouve une trace des premiers slaloms qui ont été organisés ”<sup>7</sup>. De ce fait, les pagayeurs évoluent dans un milieu aménagé pour les besoins de la compétition. Ce processus de “sportivisation” doit être examiné pour comprendre l’implication des kayakistes dans les premiers aménagements.

---

<sup>6</sup> Ibid.

<sup>7</sup> Entretien avec Hervé Madoré, Inspecteur principal de la Jeunesse et des Sports, Paris, 15 février 2005.

Revenons sur les rapports entre la ville et l'influence des premières compétitions sur les pratiques en rivière. Ainsi, le canoë-kayak peut être envisagé comme la construction permanente de pratiques nouvelles, passant d'un déplacement dans la nature à la recherche d'un style. Il faut alors rapprocher cette situation des préoccupations des kayakistes eux-mêmes qui s'organisent en groupes de pratiquants. Ces agrégations sociales se définissent par l'appartenance à une entité délimitée (clubs, groupes de pairs). En effet, les pagayeurs se différencient entre kayakistes engagés sur des modalités de pratique plus anciennes (descente de rivière, tourisme). Le renouvellement de l'appellation des modalités de pratique pose le problème de la définition des activités. Une différenciation s'opère entre modalités de pratiques du canoë-kayak par les significations que leur attribuent les pratiquants. Cela se manifeste lorsque le slalom impose des passages obligés aux pagayeurs. Cette délimitation du " terrain d'exercice " ne se réduit plus à la descente de la rivière, mais elle est complexifiée par l'installation de piquets au-dessus de l'eau. Il y a donc une codification des manières de naviguer en eau vive, à travers cette mise en ordre de l'espace. Le slalom reste la compétition la plus prestigieuse car elle nécessite une précision technique et il faut attendre les Jeux Olympiques de Munich pour voir le canoë-kayak sortir de l'ombre grâce à la médiatisation des compétitions sur l'Eiskanal, situé à Ausburg, au sud de l'Allemagne. Il s'agit d'un canal de dérivation qui a été créé dès le XIXe siècle<sup>8</sup>. Le site est retenu pour l'organisation des Jeux Olympiques par Comité international olympique montrant au monde entier qu'il est possible de naviguer en canoë sur un plan d'eau artificiel. C'est au cours de cette compétition que le slalom fait son apparition au programme Olympique, en présence d'un public de 60000 personnes pour trois jours de compétition, du jamais vu dans cette activité de nature !

---

<sup>8</sup> Le courant du canal avait pour fonction d'éviter aux eaux du Lech, le fleuve voisin de geler et de ralentir le fonctionnement des moulins de la ville.

En dépit de son succès, le slalom disparaît du programme olympique entre 1972 et 1992. Mais pendant ces vingt années de retour à la confidentialité, l'autonomie vis-à-vis des descentes de rivière se réalise à travers l'adaptation vers une pratique spectaculaire et des spectateurs unis par l'idéal olympique, idéal aux "valeurs nobles" pour l'Humanité. Revenons sur les conditions d'inscription du canoë de slalom aux J.O pour comprendre

## **2) La difficile " mise en spectacle " des compétitions**

Dans cette seconde partie, il s'agit d'articuler un éclairage des modalités de pratiques avec l'évolution spatiale de l'activité. Lorsqu'on se pose la question de la mise en spectacle des sports de nature, le nombre de spectateurs assistant aux compétitions apparaît, dès lors, comme un indicateur à même de fournir une réponse. En effet, le slalom, en se déroulant dans des espaces non assignés à la compétition sportive (rivière, courants de barrage) tente de se rapprocher dans la dimension du spectacle des sports olympiques (athlétisme, natation), fondée sur des dispositifs urbains standardisés. Les canoéistes, habitués au repérage des rivières, s'adaptent désormais aux Stades urbains, consacrant l'autonomie de ce sport dans l'espace sportif. Là, le grand "spectacle de l'activité" s'offre à eux. Pour naviguer et faire entrer le slalom dans le spectacle au J.O des aménagements spécifiques doivent être réalisés dans les Stades d'eau vive<sup>9</sup>. Cette spectacularisation sera étudiée par sa genèse puis son essor.

### **2.1 L'entrée dans l'olympisme et l'émergence du spectacle en slalom**

Le slalom est introduit pour la première fois aux Jeux Olympiques à Munich, en 1972. Bien que des manifestations s'organisent dès les années trente, l'évènement comporte une spectacularisation (pose de gradins, contrôle d'accès payant) indispensable aux épreuves

---

<sup>9</sup> Un Stade d'eau vive est site artificiel conçu pour l'accueil des débutants et des compétitions en milieu urbain.

olympiques de canoë. Pour qu'il y ait spectacle sportif, l'espace de pratique ne se réduit plus aux sites naturels mais artificiels comme les Stades d'eau vive construits à l'occasion des J.O. Des ingénieurs d'électricité de France (E.D.F) ont développé le concept de S.E.V pour l'étendre aux sites du monde entier (Athènes, Sydney...). L'émergence du slalom est marquée par la volonté de stabiliser les conditions d'exercice qui s'enracinent dans l'aménagement en ville de lieux spécifiques, dédiés aux compétitions assurant l'équité entre les concurrents. L'intérêt de ce site réside dans la diffusion urbaine de la pratique : "ces slaloms susciteraient en outre un intérêt parmi les téléspectateurs et seraient un puissant moyen de propagande"<sup>10</sup>. Si l'aménagement d'un stade d'eau vive est la résultante d'une interaction entre un concepteur et des pratiquants, celui-ci ne préexistant pas à l'organisation qui sous-tend ses usages. En effet, il apparaît nécessaire de stabiliser les conditions de pratique des Stades d'eau vive. Ce type de site de compétition est utilisé dès les Jeux Olympiques de Sydney.

A partir de l'an 2000, les parcours d'eau vive tendent vers une standardisation de l'espace de jeu. En effet, on retrouve les mêmes caractéristiques dans les sites artificiels conçus par une filiale d'Electricité de France. Les kayakistes naviguent alors sur les mêmes mouvements d'eau d'un bout à l'autre de la planète. Même si les Stade d'eau vive sont nombreux en Europe de l'Est, chaque grande puissance européenne a conçu un équipement de compétition.

En France, des sites<sup>11</sup> sont conçus à partir du même système d'obstacles. Dès lors, cette standardisation de l'espace de jeu (bassin de slalom reproduit à l'identique sur deux olympiades différentes entre 2000 et 2004) constitue un trait spécifique des sites artificiels en France. Une logique artificielle est organisée sur des aménagements (moulins, barrages, ponts, rivières artificielles, Stade d'eau vive), de l'implantation de piquets de slalom sur un plan d'eau à la création ex nihilo d'un parcours artificiel d'eau vive, et liée au développement urbain

---

<sup>10</sup> Martin, P. (1947). « Leçons d'un slalom », *La Rivière*, 325, 78-81.

<sup>11</sup> Lannion, Cesson-Sévigné, Millau, Cergy, Tournon Saint-Martin, Nancy et Pau sont amovibles.

(réhabilitation de friches industrielles ou de berges de canaux et de cours d'eau situés en centre-ville). Ces sites sont des bras de fleuve déviés et aménagés pour la pratique du slalom.

Depuis l'après-guerre, les possibilités de pratique en eau vive ont diminué. Même si l'activité est fondée sur un idéal de libre exploration de la nature, le kayak est un sport fondamentalement urbain qui repose aujourd'hui sur une socialisation et un apprentissage en milieu aménagé. Ce dispositif urbain déplace les contraintes de l'activité et change l'essence comme l'esprit du kayak. Il devient un jeu libre dans un environnement étalonné et construit artificiellement. Ses concepteurs s'engagent à respecter un calendrier précis de réalisation.

Pour ces raisons, le slalom s'autonomise de la descente de rivière. Ce glissement du sens de la pratique originelle consiste en une redéfinition des finalités initiales des critères. En imposant un trajet au concurrent, le canoë devient un sport de haut niveau visant l'universel de l'olympisme par la spectacularisation des performances sportives. Le Stade d'eau vive de Shinyu près de Pékin, utilisé pour les Jeux Olympiques, intègre des tribunes couvertes et prend la forme d'un circuit destiné à rendre visible ce spectacle des compétitions.

## **2.2 La création d'un public spécifique**

Le canoë en eau vive incarnerait les valeurs de l'olympisme pour son amateurisme. Il y a les spectateurs, des groupes de supporters composés de membres citoyens pour majorité : amis, famille des kayakistes. Après les compétitions internationales, le discours du double Champion Olympique Tony Estanguet revient sur la navigation dans les aménagements urbains. Ce sportif de notoriété mondiale avoue que: "le kayakiste de rivière doit désormais s'adapter aux mouvements d'eau des sites artificiels"<sup>12</sup>. A travers cette phrase, l'athlète participe à définir ce que les kayakistes qualifient de stades d'eau vive qui deviennent des espaces de spectacle, à la faveur des installations (portes, pose de gradins pour le public).

---

<sup>12</sup> Entretien avec Tony Estanguet, double Champion olympique en 2000 et 2004, Millau, 4 avril 2005.

Ainsi, Estanguet a été sacré champion olympique à Sydney et Athènes dans des Stades d'eau vive. Ces équipements ont servi de modèles à la conception d'autres sites. L'athlète porte un regard optimiste sur l'avenir de sa discipline. En mettant en avant l'urbanisation des sites, il incarne néanmoins une position partagée entre ville et nature:

Ces bassins artificiels, c'est une chance, un moyen fabuleux pour se développer. On va pouvoir pratiquer le kayak en ville, partout. On n'aura plus besoin de rivières. Car, en fait, c'est un concept de piscines à vague, fermé. Mais, c'est vrai qu'on n'arrive pas encore à reproduire des mouvements d'eau comme en rivière. La navigation est différente ... tous les kayakistes aiment la nature et prennent beaucoup de plaisir à parcourir des rapides.<sup>13</sup>

Il réaffirme ainsi son attrait pour la nature.

Pourtant, un autre athlète français, Franck Adisson, champion olympique à Atlanta en 1996 déclarait dans une interview pour le même magazine que : "le problème en canoë-kayak et principalement de l'eau vive, c'est qu'on n'est absolument pas parisiens. Or, les grands sièges du sport français sont à Paris." Loin de la volonté de réduire la pratique à un sport exclusivement urbain, la tendance à implanter les compétitions de slalom en ville tend à s'imposer. La présence d'hommes politiques, compatriotes, athlètes dans les tribunes et sur les sites olympiques participe de cette volonté de rendre visible les pratiques et le spectacle.

Le nombre de spectateurs assistant aux compétitions apparaît dès lors comme un indicateur à même de fournir une réponse. Le slalom a été introduit aux Jeux Olympiques, à Munich en 1972. Pour l'occasion, 30 000 personnes étaient réunis autour du bassin de course. Bien qu'auparavant, des compétitions étaient organisée dès les années trente, aucun évènement ne comportait un dispositif urbain (gradins, contrôle des accès, entrées payantes) régissant une manifestation de canoë-kayak. Si cette spectacularisation est d'abord liée aux aménagements, elle doit également son essor à la médiatisation des champions olympiques.

Après 1972, le slalom disparaît du programme pendant vingt ans. Le coût des installations (Stades d'eau vive) est jugé trop important par le Comité International Olympique. D'ailleurs, le rédacteur en chef dans le dernier numéro de *La Rivière*, en 1973

---

<sup>13</sup> Interview pour de *l'Equipe*, 1057 du samedi 17 août 2002. p. 70.

titre “ qu’il est impossible pour les pays pauvres de réaliser de tels équipements, mais le Canada en 1976 refuse, c’est un comble au pays d’origine du canoë ! ”<sup>14</sup>. Après vingt ans d’éviction du programme des J.O, cette discipline, réintroduite depuis 1992, demeure menacée à chaque olympiade. Les raisons invoquées par les organisateurs concernent le coût des installations, difficiles à rentabiliser, le manque de visibilité du règlement des épreuves par les spectateurs (jugement contestable) et les aléas hydrologiques de l’eau vive (difficultés pour comptabiliser les pénalités des concurrents).

Alors que les sports ont stabilisé leur “espace de jeu”, les kayakistes oscillent entre espaces naturels et adaptation aux sites artificiels d’agglomération. Ce passage de la rivière, environnement “ naturel ” et incertain par définition, au milieu domestiqué du Stade d’eau vive amorcerait une “mise en ordre sportive”. En effet, la tendance à la spectacularisation urbaine des activités d’eau vive est vérifiée par une enquête portant sur les sites de pratique. Sur cent kayakistes interrogés, les athlètes préfèrent “les stades situés dans une agglomération ” aux rivières situés à l’écart des villes ” (Lieupart, 1986). En effet, cette tendance à l’urbanisation a été confirmée par une enquête auprès de cinq cents kayakistes de slalom<sup>1</sup> car 73 % des athlètes interrogés préfèrent “ les stades situés dans une agglomération ” aux tronçons de rivière situés à l’écart des villes (Lieupart, 1986, 186).

Un pratiquant interrogé au Stade d’eau vive de Cergy confirme: “L’ouverture au grand public vient de toucher tardivement notre activité. Au milieu des années 80 encore, on affirmait que la plupart des sites se trouvaient dans des zones difficiles d’accès : gorges, torrents enclavés en montagne” (Lieupart, 1986, 76). André Baudou dresse le même constat en s’interrogeant sur le dispositif de spectacle : “les aménagements nécessaires à l’accueil du public sont inexistant. Les pratiquants d’eaux vives resteront-ils les spartiates du sport français ? De véritables stades sont nécessaires à la pratique du slalom en canoë-kayak ”

---

<sup>14</sup> *La Rivière*, 453, p.4, automne 1973.

(Baudou, 1985, 318). On peut émettre l'hypothèse d'un développement urbain interférant sur la pratique et le spectacle rendant possible la visibilité sociale et médiatique de l'activité.

Après une disparition de vingt ans du programme des J.O, cette discipline, réintroduite depuis 1992, demeure menacée d'éviction à chaque olympiade. Les raisons invoquées par les organisateurs concernent le coût des installations difficiles à rentabiliser, le manque de visibilité du règlement des épreuves par les spectateurs (jugement contestable) et les aléas de l'eau vive (difficultés pour comptabiliser les pénalités des concurrents). Alors que tous les sports ont stabilisé leur " espace de jeu ", les kayakistes oscillent entre goûts pour la rivière (Bourg Saint Maurice) et adaptation aux sites artificiels d'agglomération (Cergy, Pau). De fait, tous ces aspects spatiaux sont à prendre en compte pour appréhender l'urbanisation de ce sport de nature car ils fournissent un premier niveau d'explication. En effet, le slalom, en se déroulant dans des espaces non assignés à la compétition sportive (rivière, courants des barrages) n'entrerait pas totalement dans la dimension du spectacle sportif des sports olympiques (athlétisme, football, natation), fondée sur des "dispositifs urbains" standardisés dans un monde globalisé. Car les kayakistes, habitués au repérage des rivières, s'adaptent désormais aux Stades urbains, sites de spectacle inscrits dans le projet de grandes métropoles.

### **3) Un spectacle sportif implanté en milieu urbain**

Comment caractériser la relation du public avec les kayakistes dans un Stade d'eau vive ? Selon quels procédés les organisateurs des J.O vont-ils aménager les sites de compétition en milieu urbain ? Si l'on s'attache à rendre compte d'une "artificialisation des cours d'eau ", on peut y répondre, au travers de la construction d'aménagements spécifiques au spectacle sportif. En effet, dans cette partie, j'exposerai comment l'apparition d'espaces artificiels participe à transformer la navigation en eau vive, notamment par le fait que les kayakistes se tournent vers des espaces spécialisés pour le slalom. On suppose que le canoë de

slalom se limite désormais au milieu urbain. On passe alors d'une nature régénératrice (Vigarello, 1981, 185) berceau de l'activité et exaltant l'exploration de gorges, vallées, à une nature domestiquée en ville privilégiée par le spectacle médiatique d'un sport olympique. Or, en slalom, ce passage de la rivière, environnement incertain par définition, au milieu domestiqué du Stade d'eau vive conforte "un accès urbain au spectacle". Une "artificialisation des cours d'eau" se fait jour au travers d'aménagements spécifiques. En effet, dans cette partie, l'apparition d'espaces artificiels transforme la navigation en eau vive. Les kayakistes se tournent vers des espaces spécialisés pour le slalom issus des sites urbains.

### **3.1 Des aménagements en eau vive aux sites artificiels en milieu urbain**

Les promoteurs du slalom cherchent à codifier le bassin en imposant un aménagement de piquets de portes. En 1969, à Vichy, une rivière artificielle est conçue avec des obstacles et un fond en béton. C'est une dérivation des eaux de l'Allier à partir d'un contournement du barrage, situé en centre ville. Cette construction marque l'émergence des rivières artificielles en France et dans le monde, puisque cette réalisation inspire l'aménagement de l'Eiskanal d'Ausburg qui devient le site des Jeux Olympiques de Munich en 1972. Il faut donc attendre les années 1970 pour voir émerger de véritables équipements dédiés exclusivement à la pratique du canoë-kayak en eau vive. En effet, les aménagements réalisés permettent d'obtenir des mouvements d'eau stables, les kayakistes peuvent élaborer eux-même leur configuration de "Stade". Ici, le slalom promeut l'artificialité de la rivière.

Pourtant, les grands sports olympiques ont achevé leur programme d'équipement (piscines, gymnases couverts...) se perfectionnent puisque l'espace de jeux devient peu à peu standardisé. L'effort d'appropriation de l'espace par les normes sportives ne suffit plus à stabiliser l'espace de pratique. Il faut des règles universelles reposant sur des critères précis.

C'est seulement à cette condition que les juges olympiques sont à même d'établir des règlements pour départager les concurrents entre eux. A cet égard, le début des années 1960 amorce l'effort des officiels de canoë-kayak pour stabiliser les règles de la rivière au slalom. Cela passe par une artificialisation du milieu de pratique. C'est dans ce rapport domestiqué à la nature que s'érige l'artificialisation des espaces de pratique. Le terme "bassin", assigné aux Stades d'eau vive illustre le besoin d'évoluer dans des espaces normés. L'apport des obstacles artificiels aux pratiques d'eau vive se mesure dans la relation des pratiquants à l'institutionnalisation des pratiques vers des Stades d'eau vive sur des modèles standardisés.

1969 : Inauguration de la première rivière artificielle à Vichy (03).

1972 : Le slalom devient olympique aux Jeux Olympique de Munich, une rivière artificielle est aménagée à Augsburg.

1981 : Inauguration de la première rivière artificielle conçue par la compagnie nationale du Rhône

1991-1993 : Conception et inauguration du 1<sup>er</sup> Stade d'eau vive dans le centre-ville de Lannion (22).

#### Chronologie des dates charnières des équipements artificiels de canoë-kayak

Un facteur non négligeable éclaire cette relation des citoyens à une nature domestiquée. La rivière demeure un milieu qui n'a cessé d'être modelé par l'homme. Paradoxalement, cette intervention sur le milieu a pour conséquence une diminution des torrents, dans la mesure où les kayakistes se concentrent sur les Stades artificiels urbains au détriment des rivières. Un entretien mené avec Hervé Madoré, ancien Directeur technique National de la F.F.C.K revient sur l'origine des sites de compétition en slalom. Il replace ces sites dans leur environnement:

Lorsqu'on examine les dix sites des dix premiers championnats du Monde, on s'aperçoit que la plupart sont des sites artificiels urbains : Genève, Tacen, Zwickau au centre industriel de l'Allemagne, Augsburg. Il y a déjà ce souci de travailler avec l'urbain et le domestiqué car la plupart des pratiquants proviennent des villes.

Ces éléments montrent que l'artificialisation des Stades d'eau vive s'accompagne, certes d'un aménagement des rivières, mais également d'une incursion de l'activité dans le milieu urbain qui a vu naître la pratique. Dès lors, la genèse des Stades d'eau vive en 1991 repose sur un mouvement circulaire passant d'une origine citadine des pionniers vers leur

pratique dans les torrents pour revenir dans les espaces urbains (Marsac, 2008b). Il désigne le double mouvement de l'urbanisation du sport de nature et de la naturalisation des espaces dans la ville (Pociello, 1999, 210). Car des bassins d'eau vive sont érigés à partir d'un plan d'eau. A Vichy, la rivière artificielle est inaugurée en 1970, alors que des torrents sont endigués et asséchés. On comprend l'influence de l'urbanisation sur l'activité des kayakistes.

L'évolution des pratiques va des rivières jusqu'aux réalisations de sites artificiels. Ces critères de sélection des populations étudiées mettent en évidence des traits caractéristiques des époques à partir des facteurs que l'on a identifiés précédemment (lieux d'habitation, origine sociale des pratiquants). En effet, sur l'axe idéal, on part du dépaysement dans la nature jusqu'à la relation urbaine à la rivière. Le processus d'urbanisation traversant le XXe siècle, la tension entre ville et nature constitue le fil conducteur de cette évolution. Le caractère exceptionnel des descentes de rivière s'estompe au cours des années 1980 pour donner naissance à un engouement pour le slalom à la F.F.C.K (Marsac, 2008b). L'autonomie de cette discipline vis-à-vis de la descente de rivière est une dimension déterminante du passage des kayakistes de la nature à la ville<sup>15</sup>. De fait, l'afflux des kayakistes dans les torrents s'accompagne d'ajustements spatiaux, par des aménagements nécessaires pour guider les pratiquants dans les Stades d'eau vive (Henry, 2004 ; Mattos, 2004 ; Marsac, 2008a).

À ce titre, le canoë devient un spectacle qui s'ouvre sous leurs yeux contemplateurs des télévisions du monde entier. L'activité se donne à voir en parce qu'elle s'implante en milieu urbain (Marsac, 2008a). On peut donc valider l'hypothèse d'un développement urbain interférant sur l'activité. Nous allons analyser les effets de ce changement spatial sur ce sport.

---

<sup>15</sup> La F.F.C.K recense 48 projets de Stade d'eau vive d'ampleur différente sur les cinq continents. En particulier, la Chine possède cinq constructions depuis 2005. L'Europe est le continent qui dispose le plus de sites ouverts.

### 3.2 L'autonomisation urbaine d'un sport de nature

Le processus de "sportivisation" de l'activité a favorisé le regroupement de canoéistes en ville. La " rivière sportive " est alors complétée par les pratiques à l'aval des barrages. Dès lors, il importe de dissocier la pratique " originelle " de l'autonomisation de l'activité en milieu urbain. André Baudou dévoile les traits de cette externalisation d'une activité de nature vers les sites artificiels (Baudou, 1985, 317). En centrant spécifiquement sa contribution sur les bassins de slalom, il pense que ces sites relèvent d'un processus de domestication de l'espace. Puis, il en conclut que la pratique sur les barrages, amorcée au cours des années 1940, serait un " ersatz " de la navigation en rivière (Baudou, 1985, 318). Les sites artificiels se substitueraient aux courants en milieu naturel. Après avoir présenté l'intérêt que procure leur création, celui-ci commente leurs usages en termes d'entraînement. Mais il constate qu'aucune infrastructure n'est réalisée pour la compétition en France: " les aménagements nécessaires à l'accueil du public sont inexistants. Les pratiquants d'eau vive vont-ils rester les spartiates du sport français ? De véritables stades sont nécessaires à la pratique du slalom en canoë-kayak " (Baudou, 1985, 317). Des sites urbains sont donc construits pour y remédier<sup>16</sup>. Cependant, des oppositions vont éclore, suite à leur programmation par les responsables fédéraux de la F.F.C.K. Le discours d'un pratiquant reste pessimiste, quant à l'essor des rivières artificielles et à leur impact sur le milieu naturel: "Leur création ne peut remplacer nos belles rivières, pas plus que les rochers d'escalade n'ont la prétention de faire oublier les Alpes ! Cela ne nous fera jamais oublier que des rivières ont été défigurées par l'urbanisation" dit un pratiquant (37 ans, ingénieur, expert).

Avec la genèse des Stades d'eau vive, naît un dispositif spatial visant à encadrer les pratiquants. En fait, l'afflux des kayakistes s'accompagne d'un réajustement du milieu. Des aménagements guident les pratiquants. Dès lors, la F.F.C.K se charge de relayer les dossiers

---

<sup>16</sup> Fédération Française de Canoë-kayak, 1998, "Aménagements des stades d'eau vive en milieu urbain ", *cahier technique*.

de construction de Stades d'eau vive utilisés lors des Jeux Olympiques qui tendent vers une standardisation de l'espace de jeu. En effet, on retrouve les mêmes caractéristiques dans les sites artificiels conçus par une filiale d'Electricité de France (Cergy, Millau; Pau...). Les kayakistes naviguent alors sur les mêmes mouvements d'eau d'un bout à l'autre de la planète. Lorsqu'on interroge les kayakistes sur les cours d'eau qu'ils ont descendus, on s'aperçoit qu'ils citent en majorité des bassins artificiels comme site de référence. Or on ne peut opposer systématiquement la navigation en torrent et la pratique sur les espaces artificiels car certains kayakistes restituent les valeurs du plein air dans leur activité dans les Ex-sites olympiques.

En France, treize sites<sup>17</sup> sont conçus à partir du système d'obstacles amovibles. Dès lors, cette standardisation tardive de l'espace de jeu (bassin de slalom reproduit quasiment à l'identique sur deux olympiades différentes entre 2000 et 2004) constitue un trait spécifique des sites artificiels. A l'exception du site retenu pour les J.O d'Atlanta, situé à l'écart des villes, les équipements qui ont accueilli les épreuves de slalom sont situés en milieu urbain. Cela aboutit à l'établissement d'un ensemble réunissant en un même lieu l'inconciliable : la liberté de naviguer en eau vive et les contraintes liées au spectacle (présence de caméras articulées, maintien de l'ordre). En 2004, le Centre Olympique de Canoë est une construction pouvant accueillir 8000 spectateurs pour les épreuves de slalom (Henry, 2005, 181).

En définitive, l'urbanisation est également liée à la territorialisation qui privilégie des sites en ville. On retrouve cette dimension urbaine à Augsburg (J.O de Munich 1972), Seu de Urgell (Barcelone 1992), Hellinikos (Athènes 2004)... Car désormais, ces Stades d'eau vive accueillent des compétitions de slalom organisées tous les ans en Europe. Ces sites s'intègrent au tissu urbain de ces métropoles européennes mais demeurent des équipements à construire.

---

<sup>17</sup> Les sites de Pau, Lannion, Cesson-Sévigné, Millau, Cergy, Tournon Saint-Martin, Nancy, Guise et Pau sont implantés en pleine ville.

Ils ne répondent pas à la même programmation que les équipements traditionnels comme les installations dédiées aux disciplines comme l'athlétisme ou la natation (Jarvie, 2006, 98).

## **Conclusion**

Depuis l'avènement des Stades d'eau vive, le canoë est désormais ancré dans l'histoire des Jeux olympiques. Longtemps considérée comme une pratique non-compétitive, cette activité de plein air est devenue aujourd'hui un "sport urbain". Car désormais, le phénomène d'urbanisation constitue un enjeu majeur dans les sports de nature qui, comme le canoë, se déroulent dans les sites aménagés des grandes agglomérations (Paris, Lyon, Rennes...). Avec la genèse des parcours artificiels d'eau vive naît un dispositif visant à encadrer les pratiquants.

Par des poussées de "sportivisation" successives, le slalom s'impose comme un sport urbain. Au seuil des années 1960, l'artificialité de la rivière consistait à modeler son lit, de façon à ce qu'il puisse répondre aux bassins de slalom sécurisé, remettant en cause la notion de sport de nature. L'hypothèse du développement urbain devient le moteur de l'essor de la pratique olympique. Lorsqu'on examine l'histoire du slalom, on s'aperçoit que des tentatives pour réduire l'incertitude du milieu sont constamment présentes car les organisateurs souhaitent maîtriser les débits au moins pour deux raisons. D'une part, il y a le souci de maintenir un niveau de compétition équivalent pour chaque concurrent. D'autre part, les kayakistes modèlent les SEV urbains à la manière des pistes de ski en salle pour les besoins du spectacle sportif. La logique interne du canoë de slalom n'est plus un entraînement à la descente de rivière mais une compétition internationale visant l'universalisme des Jeux Olympiques (Augustin, Bourdeau et Ravenel, 2008, 9).

Cependant, le slalom devient une discipline olympique dès lors qu'il se présente comme une finalité. Il y a un ajustement perpétuel car l'espace aseptisé du Stade d'eau vive concentre les qualités d'une confrontation équitable. Le slalom en tant que sport de

compétition reste lié à la ville et à ses citoyens. Mais la question de l'avenir des sites après les compétitions des Jeux Olympiques reste posée car il en va de la pérennité de la discipline.

## **Bibliographie**

AUGUSTIN, Jean-Pierre et GILLON, Pascal. 2004). *L'Olympisme, bilan et enjeux géopolitiques*, Paris, Armand Colin.

AUGUSTIN, Jean-Pierre ; BOURDEAU, Philippe et RAVENEL, Loïc. 2008. *Géographie des sports en France*, Paris : Vuibert.

BAUDOU, André. 1985. « Les bassins de slalom en canoë-kayak », *Culture technique*, 11, 315-323.

BOUET, Michel. 1969. *Significations du sport*. Paris : Editions Universitaires.

de COUBERTIN, P. 1938. *Pédagogie sportive*, Paris : Vrin.

ELIAS, Norbert et DUNNING, Eric. 1994. *Sport et Civilisation : la violence maîtrisée*, Paris : Fayard.

ENDICOTT, William. Taylor. 1986. *The ultimate run*, Washington. Koechlin Eric *La manche de rêve*. (french traduction), à compte d'auteur.

Docteur GAUBERT, Georges. 1950. *Canoë quand même !* Paris : Havas. Préface de Norbert Casteret.

HENRY, Adeline. 2005. *Projet urbain et jeux olympiques : le cas d'Athènes 2004*, Thèse de doctorat, Université de Franche-Comté.

JARVIE, Grant. 2006. *Sport, culture and society*, London/ New York : Rountledge.

JENNINGS, John. 1995. (org.). *The canoë. A living tradition*, Toronto: Firely Books Ltd.

LAPIERRE, André. 1994. « *Culture sportive française et culture créole* », *le canoë-kayak en France métropolitaine et à La Réunion*. Université Paris XI-Orsay : D.E.A S.T.A.P.S.

LIEUPART, Francis. 1986. *Les futurs bassins de slalom en canoë-kayak*. Mémoire pour le diplôme de l'I.N.S.E.P : Paris : I.N.S.E.P.

MARSAC, Antoine. 2007. Les usages de parcours artificiels d'eau vive en canoë-kayak : de l'accès à l'eau à la diffusion urbaine de la pratique, in Corneloup, Jean. (org.). *Sciences sociales et loisirs sportifs de nature, contribution à la diffusion et au partage de la connaissance*. ed. du Fournel, L'argentièrre la Bessée.

MARSAC, Antoine. 2008. « Slalom olympique en canoë-kayak : l'urbanisation d'un sport de nature » in Boli, Claude. (org.). *Les Jeux olympiques, fierté nationale et enjeu mondial*, Paris/Biarritz, Musée du sport/ Atlantica, collection sport et mémoire, 2008 pp. 303-312.

MARSAC, Antoine. 2008. « Canoë-kayak, des torrents au Stade d'eau vive, sociologie des pratiques et ethnographie des apprentissages. » Thèse en STAPS, Université Paris X.

MATTOS, Bill. 2004. *Le canoë-kayak*, Paris : La Martinière. réed. Trad. Pierre Richard Rouillon.

POCIELLO, Christian. 1981. *Sports et sociétés, approche socio-culturelle des pratiques*. Paris : Vigot.

POCIELLO, Christian. 1999. *Sports et sciences, Histoire, sociologie et prospectives*. Paris : Vigot.

ROGERS, Michael. 2006. Beijing Olympics: by the numbers. *Travel Agent*, 25–26.

VIGARELLO, Georges. « D'une nature...l'autre, les paradoxes du nouveau retour » In : Pociello, Christian. 1981. (org.) *Sports et société. Approche socio-culturelle des pratiques*. Paris : Vigot.

VIGARELLO, Georges. 2002. *Du jeu ancien au show sportif. La naissance d'un mythe*. Paris: Seuil.

### **Sources historiques**

Archives du Conseil Général du Val-de-Marne, France

*La rivière*, revue du Canoë Club de France

Fond et publications du Canoë Club de France.